Zeitschrift: Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer

Herausgeber: Auslandschweizer-Organisation

Band: 6 (1967-1968)

Heft: 24

Vorwort: Monsieur Jean-Louis Pahud, Ambassadeur de Suisse, nous a quittés

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

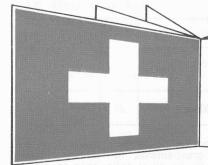
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 21.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



6ème Année - No 24 - Octobre 1967

Paraît 4 fois par an

le courrier suisse

Publié sous les auspices de la Conférence des Présidents et Délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

MONSIEUR JEAN-LOUIS PAHUD, AMBASSADEUR DE SUISSE, NOUS A QUITTES

Il est une tradition dans la Carrière que ses membres soient appelés à se déplacer, et M. J.L. Pahud, arrivé à Bruxelles début 1963, vient de nous quitter pour prendre ses nouvelles fonctions d'Ambassadeur au Mexique, en Haïti, en République Dominicaine et en Jamaïque avec résidence à Mexico.

En guise d'adieux, nous aimerions donner ici quelques extraits du discours prononcé le 28 juin dernier par M. E. WAGNER, au nom de la Communauté Suisse de Belgique.

Après un bref rappel de l'activité efficace et complexe déployée par M. Pahud au Caire, M. Wagner poursuit : « Vous avez trouvé à Bruxelles une atmosphère très différente, physiquement plus sereine, qui vous a permis de représenter notre pays auprès de Sa Majesté le Roi Baudouin et du gouvernement belge dans des conditions tra-

ditionnelles. Et pourtant, ce ne sont pas les difficultés qui vous ont manqué. Les circonstances ont voulu que, des mois durant, vous avez dû personnellement faire face à des tâches multiples, ce dont les milieux industriels suisses de Belgique, avec lesquels vous n'avez cessé d'être en rapports étroits, vous sont particulièrement reconnaissants.

Vous avez bien voulu, d'autre part, favoriser les arts et les artistes suisses, en contribuant à leur rapprochement avec les milieux belges.

La vie de notre communauté et celle des groupements créés à Anvers et Charleroi, à Liège et Bruxelles, ne vous ont pas laissé indifférent. Les uns et les autres, nous avons trouvé dans cette maison une oreille attentive à nos soucis, à nos difficultés et à nos activités. De tout ceci, nous vous disons merci, et formulons tous nos vœux pour le nouveau poste qui vous a été proposé. Monsieur l'Ambassadeur, avec nos regrets de vous voir partir, nous vous présentons nos souhaits pour un bon voyage. »

BIENVENUE AU NOUVEL AMBASSADEUR DE SUISSE ET A MADAME PHILIPPE ZUTTER



Monsieur **Philippe Zutter** est arrivé à Bruxelles fin septembre et présentera prochainement ses lettres de Créances auprès de Sa Majesté le Roi Baudouin.

M. Zutter est né en 1904 à Neuchâtel, dont il est originaire. Il passa sa jeunesse à Bevaix et fit ses études classiques gréco-latines dans sa ville natale. Il choisit ensuite le droit (Universités de Neuchâtel et de Vienne) et obtint son brevet d'avocat en 1930. La même année, il entra au

Département Politique, section de la Société des Nations. M. Zutter fonctionna comme secrétaire de M. Motta, durant cinq assemblées générales de la SDN à Genève.

En 1935, il devint 2ème secrétaire de Légation à Bucarest, en 1939, 1er secrétaire de Légation à Buenos Aires et en 1943, Conseiller de Légation, puis, dès avril, chargé d'Affaires d'abord ad interim, puis en pied, à Santiago du Chili où il ouvre et dirige la mission diplomatique pendant 3 ans et demi. En 1946, de retour à Berne, au Service des organisations internationales, M. Zutter en est nommé le chef, dès que ce Service est transformé en Division. Il participe à de nombreuses conférences internationales en qualité de chef de délégation.

En 1952, il devint Ministre, puis Ambassadeur en Espagne, et depuis 1959, jusqu'à sa nomination à Bruxelles, M. Zutter fut Ambassadeur de Suisse à Rome.

Monsieur et Madame Zutter ont 2 enfants, dont une fille mariée, et nous tenons à signaler que notre Ambassadeur porte un intérêt actif à toutes les questions intellectuelles et spirituelles : philosophie, histoire des religions, art (surtout peinture et musique).

Le Courrier Suisse tient à adresser à Monsieur l'Ambassadeur et à Madame Zutter ses vœux les plus déférents pour un plein succès de leur mission et un séjour agréable en Belgique.

La Commission de Rédaction.

EDITORIAL

rue Philippe-le-Bon BRUXELLES 4

2

Retour éventuel :

Le 45me Congrès des Suisses de l'étranger vient de tenir ses assises à Lugano. Nos lecteurs trouveront ailleurs le compte-rendu des séances et des manifestations qui se déroulent toujours selon des rites un peu trop immuables. Notre propos ici a pour objet de vous faire part de quelques impressions dont notre communauté pourrait tirer profit en attendant que se précisent les changements et les compléments à apporter au sein du Secrétariat des Suisses de l'étranger.

Une première impression domine. C'est l'ampleur des tâches qui lui sont dévolues et le manque de personnel pour y faire face. Il ne faut donc pas s'attendre à ce que les choses avancent vite, au contraire, il faudra s'armer de patience et c'est peut-être mieux. Une certaine décan-

OFFERT PAR



112 rue Royale BRUXELLES 1